

Séance du conseil communautaire  
Mardi 7 décembre 2021 à 18 heures

**ORDRE DU JOUR**

**Affaires générales**

**QUESTION N°1 / DELIBERATION N°2021-121 : MODIFICATION DES STATUTS / APPROBATION**

Rapporteur : M. Julien MERLE

Le conseil communautaire est appelé à approuver la modification des statuts de la Communauté de communes, joints en annexe, qui porte sur l'adhésion à la Mission locale du Haut Vaucluse en lieu et place des communes. Le montant de cette adhésion sera prélevé sur les attributions de compensation versée aux communes.

→ *Note de synthèse n°1*

**QUESTION N°2 / DELIBERATION N°2021-122 : CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE) / APPROBATION**

Rapporteur : M. Philippe de BEAUREGARD

Le conseil communautaire est appelé à approuver le contrat de relance et de transition écologique (CRTE), joint en annexe, et à autoriser le Président à le signer avec M. le Préfet de Vaucluse. Outre le diagnostic et les grandes lignes du projet de territoire, le CRTE comprend en annexe l'ensemble des projets que les communes et la Communauté de communes vont mettre en œuvre dans ce cadre.

→ *Note de synthèse n°2*

**QUESTION N°3 / DELIBERATION N°2021-123 : CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) A PASSER AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) / APPROBATION**

Rapporteur : M. Julien MERLE

La Convention territoriale globale (CTG) est une démarche stratégique partenariale proposée par la CAF de Vaucluse qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles. Le conseil communautaire est appelé à approuver la CTG, jointe en annexe, et à autoriser le Président à la signer avec la CAF.

→ *Note de synthèse n°3*

**Finances**

**QUESTION N°4 / DELIBERATION N°2021-124 : RAPPORT QUINQUENNAL DE LA CLECT / APPROBATION**

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est appelé à approuver le rapport quinquennal 2017-2021 de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), joint en annexe, débattu lors de la réunion de la CLECT, le 23 novembre dernier.

→ *Note de synthèse n°4*

**QUESTION N°5 / DELIBERATION N°2021-125 : DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET PRINCIPAL / APPROBATION**

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est amené à approuver la décision modificative (DM) n°2 du budget principal qui vise à procéder à des réajustements de crédits dans les dépenses des sections de fonctionnement et d'investissement.

**QUESTION N°6 / DELIBERATION N°2021-126 : DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT / APPROBATION**

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est amené à approuver la décision modificative (DM) n°1 du budget annexe assainissement qui vise à procéder à des réajustements de crédits dans les dépenses de la section d'investissement.

→ *Note de synthèse n°5 pour les questions 5 et 6*

**Aménagement du territoire / SCOT**

**QUESTION N°7 / DELIBERATION N°2021-127 : CONVENTION-CADRE 2022-2024 AVEC L'AURAV / APPROBATION**

Rapporteur : M. Fabrice LEAUNE

Le conseil communautaire est amené à approuver la convention-cadre 2022 / 2024 à passer avec l'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV), jointe en annexe, qui détermine les modalités de partenariat avec cette agence, laquelle vient en appui des politiques territoriales, des projets de territoires, des politiques d'urbanisme, d'aménagement et de développement économique portés par la Communauté de communes.

→ *Note de synthèse n°6*

**Développement économique et tourisme**

**QUESTION N°8 / DELIBERATION N°2021-128 : NOUVELLE CONVENTION AVEC INITIATIVE SEUIL DE PROVENCE / APPROBATION**

Rapporteur : M. Vincent FAURE

Le conseil communautaire est amené à approuver la nouvelle convention à passer avec Initiative Seuil de Provence Drôme Ardèche Méridionale, jointe en annexe, qui détermine les modalités d'organisation de l'opération *La Start'Up est dans le Pré*, prévue en mars prochain, et à autoriser le Président à la signer.

→ *Note de synthèse n°7*

**QUESTION N°9 / DELIBERATION N°2021-129 : AVENANT A LA CONVENTION AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VAUCLUSE / APPROBATION**

Rapporteur : M. Vincent FAURE

Le conseil communautaire est amené à approuver l'avenant à la convention passée avec la CCI de Vaucluse, jointe en annexe, qui vise à créer une page dédiée à la vente en ligne pour les commerçants du territoire, et à autoriser le Président à le signer.

→ *Note de synthèse n°8*

**QUESTION N°10 / DELIBERATION N°2021-130 : ADHESION A LA PLATEFORME D'INFORMATIONS TOURISTIQUES APIDAE / APPROBATION**

Rapporteur : M. Vincent FAURE

Le conseil communautaire est appelé à approuver l'adhésion de la Communauté de communes à la plate-forme d'informations touristiques APIDAE qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

→ *Note de synthèse n°9*

**Environnement / Déchets ménagers**

**QUESTION N°11 / DELIBERATION N°2021-131 : CHARTE D'ENGAGEMENT ZERO DECHETS PLASTIQUES / APPROBATION**

Rapporteur : M. Philippe de BEAUREGARD

Le conseil communautaire est appelé à approuver la nouvelle charte d'engagement en lien avec la Charte "zéro déchets plastiques" et à autoriser le Président à la signer.

*La nouvelle charte d'engagement est jointe en annexe.*

→ *Note de synthèse n°10*

**QUESTION N°12 / DELIBERATION N°2021-132 : DEMANDE D'EXONERATION DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES / DECISION DU CONSEIL**

Rapporteur : M. Philippe de BEAUREGARD

Le conseil communautaire est appelé à donner son avis sur une demande d'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), formulée par le groupe CARGO pour le compte de la société CENTRAKOR, sise à Piolenc.

→ *Note de synthèse n°11*

**QUESTION N°13 / DELIBERATION N°2021-133 : CONTRAT DE VALORISATION DES VEGETAUX BROYES A PASSER AVEC LA SOCIETE MICROTERRA / APPROBATION**

Rapporteur : M. Philippe de BEAUREGARD

Le conseil communautaire est appelé à approuver le contrat de valorisation des végétaux broyés à passer avec la société MICROTERRA, joint en annexe, et à autoriser le Président à le signer.

→ *Note de synthèse n°12*

**QUESTION N°14 / DELIBERATION N°2021-134 : AVENANT AU CONTRAT DE VALORISATION DES DECHETS D'EMBALLAGES MENAGERS AVEC ADELPHE/ APPROBATION**

Rapporteur : M. Philippe de BEAUREGARD

Le conseil communautaire est appelé à approuver le nouvel avenant au contrat de valorisation des emballages ménagers à passer avec ADELPHE, et à autoriser le Président à le signer.

*L'avenant au contrat est joint en annexe.*

→ *Note de synthèse n°13*

**QUESTION N°15 / DELIBERATION N°2021-135 : AVENANT AU CONTRAT COLLECTIVITES / PAPIERS GRAPHIQUES AVEC CITEO/ APPROBATION**

Rapporteur : M. Philippe de BEAUREGARD

Le conseil communautaire est appelé à approuver l'avenant au contrat collectivités – papiers graphiques à passer avec CITEO, et à autoriser le Président à le signer.

*L'avenant au contrat est joint en annexe.*

→ *Note de synthèse n°14*

**QUESTION N°16 / DELIBERATION N°2021-136 : ETUDE DE FAISABILITE RELATIVE AU CENTRE DE TRI DE VEDENE / APPROBATION**

Rapporteur : M. Philippe de BEAUREGARD

Le conseil est amené à approuver les conclusions de l'étude de faisabilité relative à la construction d'un centre de tri à Vedène, réalisée par le bureau d'études SAGE.

→ *Note de synthèse n°15*

**QUESTION N°17 / DELIBERATION N°2021-137 : PROJET DE MUTUALISATION DU TRI DES EMBALLAGES MENAGERS ET DES PAPIERS GRAPHIQUES SUR LE BASSIN RHODANIEN**

Rapporteur : M. Philippe de BEAUREGARD

Le conseil communautaire est appelé à approuver l'acte d'engagement au projet de mutualisation du tri des emballages ménagers et des papiers graphiques sur le Bassin Rhodanien et à autoriser le Président à le signer.

→ *Note de synthèse n°16*

## Assainissement

### **QUESTION N°18 / DELIBERATION N°2021-138 : FIXATION DES TARIFS 2022 DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF / APPROBATION**

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est appelé à approuver la fixation des tarifs 2022 de la redevance d'assainissement collectif pour les usagers du service.

### **QUESTION N°19/ DELIBERATION N°2021-139 : FIXATION DES TARIFS 2022 DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR LES USAGERS NON DOMESTIQUES / APPROBATION**

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est appelé à approuver la fixation des tarifs 2022 de la redevance d'assainissement collectif pour les usagers non domestiques (individuels et caves viticoles).

→ *Note de synthèse n°17 pour les questions 18 et 19*

### **QUESTION N°20 / DELIBERATION N°2021-140 : MODIFICATION DU REGLEMENT DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT / APPROBATION**

Rapporteur : M. Isabelle DALADIER-MARTIN

Le conseil communautaire est appelé à approuver les modifications apportées au règlement du service public d'assainissement destinées à intégrer les modalités de taxation des forfaits forage assainissement, ainsi que la gestion des réclamations, des difficultés de paiement et des consommations anormales.

*Les modifications apportées au règlement sont en rouge dans le document en annexe.*

→ *Note de synthèse n° 18*

### **QUESTION N° 21 / DELIBERATION N°2021- 141 : MODALITES DE FIXATION DE LA PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF / APPROBATION**

Rapporteur : M. Isabelle DALADIER-MARTIN

Par délibération du 5 mars 2014, le conseil communautaire avait approuvé les modalités de calcul de la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC).

Il est aujourd'hui proposé au conseil d'approuver les nouvelles modalités de fixation de cette redevance, validées par la commission assainissement lors de sa réunion du 25 novembre.

→ *Note de synthèse n°19*

### **QUESTION N° 22 / DELIBERATION N°2021- 142 : TAXATION SUR LES FORAGES / APPROBATION**

Rapporteur : M. Isabelle DALADIER-MARTIN

Le conseil communautaire est appelé à approuver les nouvelles modalités de calcul de la taxation sur les forages pour les usagers s'alimentant partiellement ou totalement en eau grâce à une ressource autre que celle du réseau public de distribution d'eau potable et rejetant leurs eaux usées dans le réseau public d'assainissement.

→ *Note de synthèse n°20*

### **QUESTION N°23 / DELIBERATION N°2021-143 : DEMANDE DE PROLONGATION DE LA DUREE DE VALIDITE DE LA SUBVENTION ACCORDEE A UN USAGER POUR LA REHABILITATION DE SON INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF / AVIS DU CONSEIL**

Rapporteur : Mme Isabelle DALADIER-MARTIN

Le conseil communautaire est appelé à donner son avis sur une demande de prolongation de la durée de validité d'une subvention accordée par le conseil communautaire à un usager pour la réhabilitation de son installation d'assainissement non collectif.

→ *Note de synthèse n° 21*

### **QUESTION N°24 / DELIBERATION N°2021-144 : ATTRIBUTION D'AIDES FINANCIERES POUR LES REHABILITATIONS D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF / APPROBATION**

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

La commission assainissement s'est réunie le 25 novembre en vue d'examiner les demandes d'aides financières attribuées par la communauté de communes aux propriétaires pour la réhabilitation de

leur installation d'assainissement non collectif, en fonction des critères d'éligibilité définis dans le règlement de l'opération. Le conseil communautaire est amené à approuver le versement de ces aides aux propriétaires éligibles.

→ *Note de synthèse n°22*

## Personnel

### **QUESTION N°25 / DELIBERATION N°2021-145 : CREATION D'UN EMPLOI D'AGENT DE MAITRISE AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE / APPROBATION**

Rapporteur : M. Julien MERLE

Le responsable des services techniques peut être promu au grade d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne puisqu'il remplit les conditions requises.

Le conseil communautaire est donc appelé à approuver la création de cet emploi avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

→ *Note de synthèse n°23*

### **QUESTION N°26 / DELIBERATION N°2021-146 : CREATION DE TROIS EMPLOIS D'ADJOINTS TECHNIQUES NON TITULAIRES / APPROBATION**

Rapporteur : M. Julien MERLE

Le conseil communautaire est appelé à approuver la création de trois emplois d'adjoints techniques non titulaires, les deux premiers pour accroissement saisonnier d'activité, et pour une durée maximale de six mois, le troisième pour accroissement temporaire d'activité et pour une durée maximale d'un an.

→ *Note de synthèse n°24*

### **QUESTION N°27 / DELIBERATION N°2021-147 : CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE / APPROBATION**

Rapporteur : M. Julien MERLE

Le conseil communautaire est appelé à approuver la création d'un emploi permanent d'adjoint technique, en vue de nommer un agent qui était contractuel jusqu'à présent, avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

→ *Note de synthèse n°25*

### **QUESTION N°28 / DELIBERATION N°2021-148 : CREATION D'UN EMPLOI DE REDACTEUR TERRITORIAL POUR L'AGENT INSTRUCTEUR DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS / APPROBATION**

Rapporteur : M. Julien MERLE

Le conseil communautaire est appelé à approuver la création d'un emploi de rédacteur territorial pour le nouvel agent instructeur du service mutualisé d'instruction des autorisations du droit des sols.

→ *Note de synthèse n°26*

### **QUESTION N°29 / DELIBERATION N°2021-149 : RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR LE REMPLACEMENT TEMPORAIRE D'AGENTS MOMENTANEMENT INDISPONIBLES / APPROBATION**

Rapporteur : M. Julien MERLE

Le conseil communautaire est appelé à approuver le recrutement d'agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

→ *Note de synthèse n°27*

## Commande publique

### **QUESTION N°30 / DELIBERATION N°2021-150 : AVENANT SUR LE MARCHE RELATIF A LA MISE A JOUR DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT / APPROBATION**

Rapporteur : M. Julien MERLE

Le conseil communautaire est appelé à approuver l'avenant au marché relatif à la mise à jour du schéma directeur d'assainissement, joint en annexe, et à autoriser le Président à le signer.

→ *Note de synthèse n°28*

## Finances

### **QUESTION N°31 / DELIBERATION N°2021-151 : PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS D'ACTIFS / APPROBATION**

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est appelé à approuver la constitution de provisions pour dépréciation d'actifs en lien avec des créances impayées et non recouvrables.

→ *Note de synthèse n°29*